

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

KAUFMAN ET BROAD

(Eurolist)

- 1 - Le 2 août 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions KAUFMAN & BROAD au prix unitaire de 50,17 €, présentée par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société Financière Gaillon 8 SAS (cf. Décision et Information 207C1693 du 2 août 2007).

La note d'information de Financière Gaillon 8 SAS (visa n°07-278 du 1^{er} août 2007), la note en réponse de la société KAUFMAN & BROAD (visa n°07-279 du 1^{er} août 2007) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 6 au 31 août 2007 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions KAUFMAN & BROAD le 6 août 2007.